



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 31 janvier 2014
N° 887

Reprise des sites Jean Caby de Lampaul-Guimiliau et Ergué-Gabéric : une pérennisation de la filière salaison en Bretagne

Le Ministre du Redressement Productif, Arnaud MONTEBOURG, accueille avec satisfaction l'accord de reprise intervenu entre la société Jean Caby et la société Financière Turenne Lafayette, pour les sites de Lampaul-Guimiliau et Ergué-Gabéric, près de Quimper.

Cet accord assure non seulement le maintien des sites industriels mais participe également à l'amélioration de la structuration de la filière salaison en France. Le Ministère du Redressement Productif sera attentif au maintien d'un maximum d'emplois sur chacun des sites et à l'évolution du dialogue social. Il invite la grande distribution à, une fois n'est pas coutume, soutenir l'engagement industriel en maintenant totalement les contrats associés aux sites repris.

La société Jean Caby sera à même, avec le produit de cette cession, d'assurer un développement économique pérenne pour le site de Lille. Elle pourra conforter les démarches entreprises avec la communauté d'agglomération lilloise pour un transfert d'implantation, démarches qui doivent désormais se concrétiser dans les plus brefs délais.

Le Ministère du Redressement Productif reste par ailleurs très attentif à l'évolution de la filière de la transformation de porc, très affectée ces derniers mois, pour recréer de la richesse sur le territoire français, et conserver des emplois en Bretagne et dans le Nord Pas de Calais.

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13 - sec-mrp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Marianne ZALC-MULLER

Sibeth NDIAYE